

en Angleterre avec un enthousiasme incroyable, jeta, par contre, la consternation dans le pays, qui, après un dernier et glorieux effort, allait forcément succomber devant les forces envahissantes de l'ennemi.

X

Langlade partit pour la Baie-Verte après ces malheureux événements, et revint au Canada de bonne heure l'année suivante. Une commission de lieutenant, signée par Louis XV, l'y attendait, en récompense de ses services. Elle était conçue dans les termes suivants :

" DE PAR LE ROY.

" Sa Majesté ayant fait choix du Sr. Langlade pour servir en qualité de Lieutenant réformé à la suite des troupes entretenues en Canada, Elle demande au Gouverneur, son Lieutenant-Général de la Nouvelle-France, de le recevoir et de le faire reconnaître en la dite qualité de Lieutenant réformé de tous ceux et ainsi qu'il appartiendra.

" Fait à Versailles, le pr. février 1760.

" Louis."

En l'absence de renseignement positif, nous avons tout lieu de croire que Langlade combattit sous le chevalier de Lévis lorsque cet intrépide général, à la tête des nobles débris des troupes françaises et des milices canadiennes, triompha pour une dernière fois, le 28 avril 1760, sur le théâtre même de la défaite de Montcalm. Des renforts considérables venus à temps d'Angleterre rendirent malheureusement inutiles les prodiges de bravoure accomplis par les Canadiens, et il leur fallut se résigner, en face de l'abandon cruel de la France, à voir le pays tomber aux mains de leur ennemi séculaire.

Dans un effort suprême en vain nos vieux soldats Cuillaient sous nos remparts des lauriers inutiles, Car un roi sans honneur avait livré leurs bras, Sans donner un regret à leurs plaintes stériles.

O. CREMAZIE.

Le gouverneur de la colonie, M. de Vaudreuil, ne conservant plus d'espoir de pouvoir résister aux Anglais, donna à Langlade, le 3 septembre 1760, les instructions suivantes :

" PIERRE RIGAUD, MARQUIS DE VAUDREUIL, Grand Croix de l'Ordre Royal et Militaire de St. Louis, Gouverneur et Lieutenant-Général pour le Roi en toute la Nouvelle France, terres et pays de la Louisiane :—

" Il est ordonné au Sr. Langlade, Lieutenant réformé des troupes de la colonie, que nous avons chargé de la conduite des nations sauvages des pays d'en haut, qui s'en retournent dans leurs villages, de faire le plus de diligence qu'il pourra pour se rendre avec elles à Michillimakinac, de veiller à ce qu'elles ne fassent aucun vol ni aucune insulte aux canots des voyageurs qu'elles pourraient rencontrer dans leur route, de les entretenir toujours dans leur attachement à la nation française en leur faisant sentir que si nous avons le malheur d'être pris par l'ennemi, la colonie ne pourra demeurer tout au plus que quelques mois en son pouvoir, et que si la paix n'est pas faite actuellement elle est vraisemblablement sur le point de l'être.

" Nous prévenons le Sr. Langlade qu'il passe par nos ordres deux compagnies de déserteurs des troupes anglaises, par la voie des pays d'en haut pour se rendre à la Louisiane, lesquelles sont commandées par deux sergents dont l'un Irlandais et l'autre Allemand, tous deux fort entendus et fort capables de faire observer la discipline parmi leur troupe. Le Sr. Langlade aura par conséquent attention que ses sauvages n'engendrent aucune querelle avec ces déserteurs et ne leur fassent aucun vol ni insulte tant qu'ils seront à leur portée ; il leur procurera en outre les facilités dont ils pourront avoir besoin le long de la route et qui pourront dépendre de lui ; il tiendra aussi la main à ce que les Canadiens destinés à mener ces déserteurs ne les abandonnent pas.

" Fait à Montréal, le 3 septembre 1760.

" VAUDREUIL."

Six jours plus tard, Vaudreuil envoya la dépêche suivante à Langlade, dans laquelle il lui annonçait la capitulation de Montréal, et lui en faisait connaître les conditions, surtout celles qui pouvaient affecter directement les habitants des postes de l'Ouest :

" A Montréal, le 9 7bre 1760.

" Je vous apprend, Monsieur, que j'ai été dans la nécessité de capituler hier avec l'armée du général Amherst.

" Cette ville est comme vous le savez sans défense, nos troupes étaient considérablement

diminuées, nos moyens et nos ressources épuisés.

" Nous étions entourés par trois armées qui réunies formaient 20,080 hommes. Le général Amherst était le 6 de ce mois à la vue des murs de cette ville. Le général Murray a portée d'un de nos faubourgs, et l'armée du lac Champlain était à Laprairie et à Longueil.

" Dans ces circonstances ne pouvant rien espérer de nos efforts ni même du sacrifice de nos troupes, j'ai pris sagement le parti de capituler avec le général Amherst à des conditions très-avantageuses pour les colons et particulièrement pour les habitants de Michillimakinac.

" En effet, ils conservent le libre exercice de leur religion. Ils sont maintenus dans la possession de leurs biens, meubles, immeubles, et de leurs pelletteries. Ils ont aussi le commerce libre tout comme les propres sujets du Roi de la Grande Bretagne.

" Les mêmes conditions sont accordées aux militaires. Ils peuvent nommer des personnes pour agir pour eux en leur absence. Eux et tous les citoyens en général peuvent vendre aux Anglais ou aux Français leurs biens, en faire passer le produit en France ou l'emporter avec eux s'ils jugent à propos de s'y retirer à la paix.

" Ils conserveront leurs Nègres et Panis ; mais ils seront obligés de rendre ceux qui ont été pris aux Anglais.

" Le général anglais a déclaré que les Canadiens devenaient sujets de Sa Majesté Britannique, et par cette raison le peuple n'a pas été conservé dans la Coutume de Paris.

" A l'égard des troupes, il leur a été imposé la condition de ne pas servir pendant la présente guerre, et de mettre bas les armes avant d'être renvoyés toutes en France.

" Vous ferez donc, Monsieur, assembler tous les officiers et soldats qui sont dans votre poste, vous leur ferez mettre bas les armes, et vous vous rendrez avec eux à tel port de mer que vous jugerez à propos pour de là passer en France.

" Les citoyens et habitants de Michillimakinac seront conséquemment sous le commandement de l'officier que le général Amherst aura destiné pour ce poste.

" Vous ferez passer une copie de ma lettre à St. Joseph et dans les postes des environs, supposé qu'il y reste quelques soldats, afin qu'eux et leurs habitants s'y conforment.

" Je compte avoir le plaisir de vous voir en France avec tous vos Messieurs.

" J'ai l'honneur d'être très-sincèrement, Monsieur,

" Votre très humble  
" et très-obéissant serviteur,

" VAUDREUIL.

" Signé en la minute des présentes."

XI

Le mémoire de Grignon (1) s'étonne avec raison qu'avec des états de service aussi remarquables, Langlade soit à peine connu de l'histoire. Il croit cependant que l'oubli qui pèse injustement sur sa mémoire doit être attribué en bonne partie au départ des troupes françaises pour la mère-patrie, après la reddition du Canada, joint à la répugnance naturelle des vaincus de réveiller les souvenirs de cette guerre, si glorieux qu'ils fussent.

Cette observation ne manque pas de justesse. Le *Mémorial de Sainte-Hélène*, faisant allusion aux terribles revers de Napoléon, a dit avec raison que « dans nos derniers moments une foule de hauts faits, de traits historiques ont été se perdre dans la confusion de nos désastres et dans le gouffre de nos malheurs. » Cela doit être également vrai pour nous.

Cependant, nous avons lieu de croire que le silence de l'histoire sur les faits héroïques de Langlade n'est pas dû seulement à cette cause. Ne peut-on l'attribuer en bonne partie aux injustes préventions des troupes régulières contre les milices canadiennes, et qui prenaient leur source dans un sentiment exagéré de leur supériorité militaire ?

Ces préventions ont été partagées par plusieurs généraux français, et Montcalm lui-même n'a pas su y rester étranger. Lévis est l'un des rares commandants français qui surent apprécier le soldat canadien à sa juste valeur : aussi quel merveilleux parti a-t-il su tirer de ses rares qualités militaires !

On peut voir combien certains officiers français aimaient à rabaisser le mérite des Canadiens, par les paroles suivantes qu'un d'entre eux écrivait au ministre de la

guerre en France : « Le Canadien est méchant, menteur, glorieux, fort propre pour la petite guerre, très-brave derrière un arbre et fort timide lorsqu'il est à découvert. »

Il nous est facile de traiter avec mépris l'accusation de lâcheté portée contre nos pères, car chaque page de notre histoire en est la réfutation. Pour mieux en faire sentir l'injustice, contentons-nous de constater qu'après la défaite de l'armée de Montcalm, alors que les forces vives du pays semblaient épuisées, on vit l'un des plus beaux et l'un des plus touchants témoignages de courage que puisse donner un peuple. « On n'avait pas, » dit l'un des officiers généraux du temps, « compté sur une armée aussi forte, parce que l'on ne s'était pas attendu à avoir un si grand nombre de Canadiens ; on n'avait eu l'intention d'assembler que les hommes en état de soutenir les fatigues de la guerre ; mais il régnait parmi ce peuple une telle émulation, que l'on vit arriver au camp des vieillards de quatre-vingts ans, et des enfants de douze à treize ans, qui ne voulurent jamais profiter de l'exemption accordée à leur âge. Jamais sujets ne furent plus dignes des bontés de leur souverain. Dans l'armée, ils étaient exposés à toutes les corvées. »

C'est une flagrante inlignité que de vouloir attacher au front d'un semblable peuple le stigmate du lâche, lorsqu'on devrait plutôt lui décerner la couronne du héros.

Il n'est peut-être pas inutile de faire remarquer que le fait d'avoir su alors se battre derrière un arbre ne saurait avoir la signification injurieuse que cette expression semble comporter, et ne milite nullement contre la réputation de bravoure acquise à si juste titre par les Canadiens. Car, c'était alors le meilleur mode de faire la guerre en ce pays, le seul moyen de suppléer à l'insuffisance de notre nombre, de ménager des forces que notre affaiblissement graduel ne nous permettait pas de prodiguer, et de préparer des surprises fatales à l'ennemi, témoin, entre autres, la glorieuse bataille de la Monongahéla.

Si les généraux français eussent moins aimé à combattre à l'euro péenne, c'est-à-dire « à découvert » ; s'ils eussent mieux compris l'absolue nécessité de ne faire que « la petite guerre » dans l'état d'épuisement, en fait d'hommes, de vivres et de munitions, où nous nous trouvions, ils n'auraient peut-être pas commis parfois des erreurs aussi préjudiciables à notre cause. Pour ne parler que de Montcalm, l'un des officiers français présents à la bataille des Plaines d'Abraham, on lui reproche, entre autres fautes graves, « de n'avoir pas su profiter de la nature du terrain pour placer, par pelotons dans les bouquets de bois, les Canadiens, qui, arrangés de la sorte, surpassent certainement, par l'adresse avec laquelle ils tirent, toutes les troupes de l'univers. »

Dans une lettre en date du 23 octobre 1757, adressée au ministre de la guerre, le marquis de Vaudreuil montre le peu de cas que l'on fait des Canadiens, dont il se montra toujours le zélé défenseur : « Les troupes de terre, dit-il, sont difficilement en bonne union et intelligence avec nos Canadiens ; la façon haute dont leurs officiers traitent ceux-ci produit un très-mauvais effet. . . . Les Canadiens sont obligés de porter ces messieurs sur leurs épaules dans les eaux froides et se déchirent les pieds sur les rochers ; et si, par malheur pour eux, ils font un faux pas, ils sont traités indignement. » On voit que la morgue qu'affectent certains Anglais de nos jours vis-à-vis des enfants du sol n'est pas chose nouvelle. Nous souffrions alors de l'excès de suffisance de l'Européen tout comme aujourd'hui.

Il n'y a rien d'étonnant, en présence de ces faits, si les Canadiens, après les états de service les plus brillants, n'ont pu sou-

vent atteindre que des postes secondaires, et se sont vus préférer des officiers de moindre valeur, dont le principal mérite, en bien des cas, était d'être « gentilhomme de naissance (2) », ou d'être né de l'autre côté de l'Atlantique.

On ne peut encore expliquer autrement que par ces préventions contre les Canadiens le silence de l'histoire, par exemple, sur la part importante qui revient à Langlade dans la victoire de la Monongahéla si l'on en croit son témoignage, joint aux déclarations formelles du général Burgoyne et d'un autre officier de l'armée anglaise, il aurait été le véritable vainqueur de cette bataille. Cependant son nom ne figure même pas dans les relations françaises, où l'on a inscrit scrupuleusement les noms d'officiers inférieurs.

Même silence systématique sur d'autres faits non moins méritoires. Sans le témoignage autorisé d'un officier écossais, M. Johnstone, auteur du *Dialogue des Morts entre Montcalm et Wolfe* (3), nous ignorions le coup de main hardi que Langlade avait projeté, avant la funeste bataille des Plaines d'Abraham, pour tailler en pièces une bonne partie de l'armée de Wolfe, ce qui eut pu avoir pour résultat de conserver le Canada à la France. D'autres relations, il est vrai, signalent cette audacieuse entreprise ; l'une d'elles reconnaît même que toute l'armée française regretta qu'on n'eût pas profité d'une si belle occasion de battre l'ennemi ; mais elle se garde bien de rattacher le nom de Langlade à cet exploit. Tout cela ne ressemble-t-il pas à une véritable conspiration—la conspiration du silence contre un homme d'une valeur incontestable, qui paraît avoir porté ombre à certains personnages du temps ?

Le jour commence heureusement à se faire sur ces faits. De nouveaux documents, de nouvelles pièces authentiques s'exhument incessamment et mettent en lumière les noms d'hommes injustement ignorés, auxquels l'histoire saura bien témoigner la profonde admiration que les mesquines jalousies ou la mauvaise foi de leurs contemporains leur ont trop souvent refusée. Pour nous avoir été tardivement révélée, leur gloire n'en sera ni moins éclatante ni moins durable.

JOSEPH TASSÉ.

(A continuer)

## RECETTES. — ECONOMIE DOMESTIQUE

*Moyen de distinguer les bons champignons des mauvais.*—Divers auteurs affirment que l'on peut distinguer les bons des mauvais, à l'aide du procédé suivant : On prend un oignon blanc, ordinaire, on le coupe en deux, on enlève son enveloppe extérieure et on met cuire une de ses moitiés avec les champignons suspects. Si l'oignon reste blanc après avoir bœuilli, les champignons sont bons ; si au contraire, il prend une teinte bleuâtre ou noirâtre, il faut se méfier et craindre que, parmi les champignons, il y en ait de vénéneux.

*Caractères distinctifs de la bonne avoine.*—Il y a de l'avoine de plusieurs espèces ; quelle qu'en soit la variété, il faut, pour qu'elle jouisse de la propriété d'un bon aliment, qu'elle soit pesante, qu'elle coule et s'échappe facilement des doigts ; que son écorce soit brillante et lustrée ; qu'elle soit sans odeur bien sensible, que son amande soit serrée, blanche et lisse en l'écrasant dans la bouche une saveur agréable et farineuse ; qu'elle soit débarrassée de ses balles ou calices ; qu'elle ne soit pas mêlée de mauvaises graines, surtout celle de la fausse moutar ou de sanna, ou de corps étrangers, terre, plâtras, cailloux, etc. L'hectolitre de bonne avoine doit peser 50 kilogrammes.

*Origine.*—Son utilité, parti qu'on peut en tirer.— Depuis longtemps déjà, la Suède regarde cette

(2) On peut juger des chances d'avancement que cette qualité pouvait offrir par la réponse suivante de M. Berryer, ministre de la marine en France en 1760, à la duchesse de Mortemart, qui lui recommandait Vauclain, un héros de la dernière guerre au Canada : « Madame, je sais très-bien que M. Vauclain a servi le roi merveilleusement comme un héros ; mais il n'est pas gentilhomme de naissance, et je dois pourvoir aux demandes d'un grand nombre d'officiers de grandes familles. Il s'est formé dans le service marchand ; qu'il y retourne. » On n'était pas arrivé évidemment au temps où chaque soldat portait le bâton de maréchal dans sa giberne.

(3) Le P. Martin, auteur de *Montcalm au Canada*, dit que ce dialogue révèle beaucoup de faits curieux et qui paraissent inconnus à l'histoire.

(1) *Seventy-two years' Recollections of Wisconsin.*